



## **COMMUNIQUÉ**

### **Contrôle du camionnage lourd, nouveau règlement de circulation**

(Grenville-sur-la-Rouge, le 21 mars 2017) - Lors de l'assemblée municipale du 14 mars 2017, le Conseil de Grenville-sur-la-Rouge a adopté un nouveau Règlement sur la circulation et le stationnement. Ce règlement, en préparation depuis plusieurs mois, aura un impact important dans le dossier du projet minier. En effet, il vient encadrer la circulation des camions lourds sur les chemins municipaux.

« Ce règlement permettra à la Municipalité d'adopter une position plus ferme dans ses négociations avec Canada Carbon afin que celui-ci puissent assumer la majeure parties de améliorations requises sur le chemin Scotch, du fait de leurs opérations, si le projet devait aller de l'avant » de dire le Maire Saywell. «La sécurité et bien-être de nos citoyens étant notre préoccupation première, il ne sera plus toléré que des poids lourds endommagent constamment nos chemins et que la Municipalité doive prendre seule à sa charge des coûts de réparation de plus en plus exorbitants. S'il devait y avoir des travaux majeurs, toutes les entreprises qui emploient des poids lourds devraient y contribuer financièrement. Ceci s'applique également à compagnie Uniroc qui est propriétaire d'une carrière située plus bas sur le chemin Scotch et qui utilise de tels camions.»

L'entrée en vigueur de règlement doit préalablement obtenir l'approbation du *ministère des Transports*, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Municipalité entend bien faire des représentations afin de faire connaître son point de vue dans cet important dossier.